Conseil d'Administration du CEREMA du 25 avril 2014

Après les présentations protocolaires, les organisations syndicales ont lu leur déclaration préalable. Vous trouverez ci-joint celle de la CGT (cf site de la fédération CGT).

M. Lhuillier, expert au titre de France Nature environnement, salue la mise en place d'un service intégré considérant aussi bien l'aménagement, l'environnement, etc. dans la continuité du Grenelle de l'Environnement. Il déplore la part fortement marquée « ponts et chaussées » et « équipement » au détriment de « l'aménagement du territoire ». Il s'inquiète particulièrement de l'abandon de la voie environnementale en prenant pour exemple la suppression de l'écotaxe.

Il demande une co-tutelle Etat/Collectivités pour bien affirmer le positionnement du CEREMA au service de toute la nation, ainsi que dans la continuité des déclarations des représentants du personnel, que les personnes qualifiées soient doublées d'un suppléant.

M. Tapadhinas répond que les personnes qualifiées sont désignées à titre personnel et qu'il ne peut donc y avoir de suppléants, le décret CEREMA ne le prévoyant pas par ailleurs.

1/ Élection du président

M. Jarlier, représentant l'AMF, est candidat. Il explique que les collectivités ont beaucoup travaillé avec l'État à la mise en place du CEREMA. Pour lui, les ingénieries de stratégie et de terrain sont essentielles pour les collectivités. Le CEREMA doit être mis au service de l'aménagement, mais aussi de l'égalité des territoires. Sa présidence s'inscrit en relation avec son mandat de maire, représentant du premier échelon territorial. Il précise qu'en tant que sénateur, si la loi sur le cumul des mandats devenait effective en septembre, il aurait à choisir. Ce qui serait alors l'occasion de donner sens à la remarque de la CGT concernant l'ADF.

Votes : 11 pour
1 abstention (le candidat)
CGT et FO ne prennent pas part au vote

Madame Alba, experte au titre de l'urbanisme, précise que si l'ingénierie est importante, l'expertise l'est tout autant.

2/ Election du vice-président

Madame Bouchet, représentante de la DGITM, est candidate.

Votes : 11 pour
1 abstention (la candidate)
CGT et FO ne prennent pas part au vote

3/ Présentation du CEREMA

Suite à la présentation par le directeur général, nous apprenons que le chantier de démarrage du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) débutera en octobre 2014 pour une validation à la mi 2015.
Mme Alba, experte en urbanisme, s'interroge sur l'utilité du CA compte tenu des nombreuses structures. Elle note un manque de prise en compte des services territoriaux.

La CGT rappelle qu'elle tient aux comités d'orientation locaux qui doivent servir d'interface au niveau territorial.

M. Meyer, représentant les villes moyennes, insiste sur la nécessité d'une spécialisation des services selon leur secteur géographique d'activité.

Mme Salathé, représentante de la DSCR, s'inquiète de la répartition des missions et activités entre les Dtec, Dter et les pôles de compétences et d'innovations (PCI).

4/ présentation du programme d'activités

M. Ravel, représentant du ministère de la recherche, demande s'il y a un bilan comparatif ayant permis de bâtir le programme 2014.

Le directeur général indique que non, d'autant que les périmètres et missions des anciens services ne sont pas identiquement comparables.

Mme Alba, experte en Urbanisme, demande sous quelle forme physique sont accessibles les travaux du CEREMA.

Le directeur général indique que ce sujet est un chantier à part entière.

M. Lhuillier, expert de France Nature Environnement, demande si la recherche et le développement sont bien pris en compte, notamment dans un cadre d'harmonisation européen. Il revendique la nécessité d'avoir des éléments objectifs et globaux sur les territoires pour nourrir le débat public.

Mme Salathé, représentante de la DSCR, ne retrouve pas nommément son champ d'intervention, qui ne peut être uniquement repris en infrastructure. Elle précise qu'il y a besoin de complémentarité sur son domaine.

5/ Budget

Suite à la présentation, nous notons qu'il n'y a aucune dotation aux amortissements et que l'équilibre du budget est atteint à 11 000 € près, sur un budget total de 254 millions.

Le directeur général indique que l'inventaire des matériels est en cours et que l'Etat n'a pas doté le CEREMA d'un fond de roulement à sa création.

La CGT constate plusieurs chiffres différents de masse salariale (chiffre administration octobre 2013 de 195 millions d'euros ; chiffres budget de 203 millions d'euros dont 53 pour les pensions civiles ; chiffres tableaux des effectifs de 191 millions d'euros).

Le directeur général est dans l'incapacité d'expliquer la différence entre les 195 et 191 millions d'euros. Nb : ça fait tout de même 4 millions d'euros !

À noter que sur 3161 postes inscrits au budget, il y a 54 vacataires et seulement 3050 pourvus au 1er janvier 2014.

Le directeur général indique une progression de 1,7 % de la masse salariale, conforme au reste du ministère.

Le secrétaire général du ministère précise que l'État ne laissera pas le CEREMA sans ressources et que la réserve de 4 millions d'euros sur le budget pourrait être levée lors d'un prochain collectif budgétaire du gouvernement.

6/ Projet stratégique

Mme Alba, experte en urbanisme, demande pourquoi la recherche et l'innovation sont

séparées des autres thèmes métiers ? Elle insiste sur les relations avec les autres acteurs, et le besoin de prise en compte des territoires.

Mme Salathé, représentante de la DSCR, demande à nouveau où se trouve son champ d'activités ? Elle relève les problématiques de pilotage de la recherche, de la doctrine technique, un manque de thème sur l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, sur la conduite de projets et l'évaluation des politiques publiques.

M. Lhuillier, expert de France Nature Environnement, se dit choqué de trouver régulièrement le terme « infrastructure » qui signifie pour lui le champ routier.

Pour la CGT, la recherche est une activité à part entière et les 150 agents de ce domaine ont des contraintes particulières, notamment en termes d'évaluation.
La CGT précise d'une part que le domaine « infrastructure » concerne bien la route mais également le ferroviaire, le fluvial et le maritime. D'autre part, elle estime indispensable le maintien et le développement d'activités routières au Cerema, notamment sur l'entretien du patrimoine.

Enfin, si l'élaboration de la stratégie est nécessaire, ce travail s'ajoutera au travail quotidien de production des agents, ce qui augmentera leurs contraintes.

7/ convention CSTB

En réponse à la déclaration de la CGT, Le directeur général annonce qu'il y aura bientôt une convention avec l'IFSTTAR.

Vote : Pour à l'unanimité

8/ Délégations au directeur général

Mme Salathé, représentante de la DSCR, pense que le seuil de 500 000 € pour les « recettes et rémunérations » (comprendre les marchés) est faible.

Le directeur général répond que c'est un seuil usuel.

Vote : Pour à l'unanimité

9/ Amortissement

Bien qu'il n'y ait aucun amortissement budgété, les durées d'amortissement des matériels ont été votées à l'unanimité.

Prochain Conseil d'Administration

Vendredi 11 juillet 10h-13h
les membres ont fait remarquer que c'est un jour de très grand départ en vacances qui rendra difficile les déplacements.

Vendredi 3 octobre toute la journée

Vendredi 5 décembre matin
Les représentants du personnel refusent cette date étant donnée~~s~~ les élections générales de la veille qui nécessiteront une présence dans les services tant pour les opérations de vote que pour le dépouillement. Elles ont précisé que l'administration sera aussi mobilisée.